

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le premier Forum de la formation d'ARC HORLOGER

a eu lieu le 16 décembre 2021 à Besançon.

Les formations horlogères et en mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse : regards croisés et enjeux de la transmission

Jeudi 16 décembre dernier, un an jour pour jour après l'inscription par l'UNESCO des savoir-faire horlogers et en mécanique d'art à la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a eu lieu le premier Forum de la formation d'ARC HORLOGER. Cette manifestation a réuni pour la première fois les acteurs de la formation, le monde professionnel et les autorités publiques de l'Arc jurassien franco-suisse pour un après-midi de partage et d'échanges.

Mme Anne Vignot, Présidente de Grand Besançon Métropole et Maire de Besançon, a introduit la manifestation, accueillant chaleureusement la centaine de personnes inscrites à ce premier Forum. Situation sanitaire obligeant, les participants ont suivi les présentations en visioconférence, tandis que les intervenants étaient présents sur place. Le Directeur de l'ENSMM M. Pascal Vairac a ensuite pris la parole pour quelques mots de bienvenue et une brève présentation de l'institution dont il a la charge.

En guise d'introduction au thème, l'historienne de l'horlogerie Estelle Fallet a brièvement retracé l'histoire des formations horlogères dans l'Arc jurassien du 17^e siècle à nos jours. L'assistance a ainsi pu suivre le développement de la transmission des savoir-faire jusque dans les années 2000, en passant par les premières écoles du 19^e siècle. Certaines préoccupations apparaissent de manière récurrente. Il en est ainsi de l'équilibre à trouver entre théorie et pratique, entre tradition et innovation, entre nécessité de suivre le rythme des industries et de sauvegarder les savoir-faire. Des questions resurgissent aussi régulièrement, comme les moyens de développer l'émulation – souvent par la remise de prix et de distinctions –, d'inciter les formateurs à abandonner la culture du secret et, bien sûr, de pérenniser les savoir-faire.

Ont suivi deux tables rondes animées par Joël A. Grandjean, rédacteur en chef du Journal Suisse d'Horlogerie (JSH). La première s'est attachée aux formations professionnelles proposées dans l'Arc jurassien franco-suisse de part et d'autre de la frontière. De manière générale, il est ressorti des discussions que les formations actuellement proposées sont plutôt complètes et performantes. La Suisse semble principalement préoccupée par le manque de relève dans le secteur de la microtechnique, alors que certains artisans français s'inquiètent de la diminution de la formation en atelier et constatent qu'un grand nombre de leurs horlogers s'établissent en Suisse une fois leur formation achevée.

La seconde table ronde était consacrée aux modalités de transmission des savoir-faire. Pascal Landwerlin, formateur au CIFOM du Locle, a lancé la discussion en s'appuyant sur des films réalisés par le Centre de formation où il pratique son enseignement. De tels supports pédagogiques facilitent grandement la transmission, notamment en raison de l'accès et de la visibilité qu'ils offrent pour des pièces mesurant souvent quelques millimètres à peine. La discussion a été enrichie par les points de vue des invités de la table ronde. Dans tous les cas, apparaît la nécessité d'une étroite collaboration entre centres de formation et manufactures, sous la forme de stages notamment. Une telle pratique s'exerce de manière exemplaire – mais aussi exceptionnelle, semble-t-il – dans la Vallée de Joux.

Il est revenu à Pierre Alain Schnegg, Conseiller d'Etat du Canton de Berne et Président d'arcjurassien.ch, de clore la manifestation et de remercier les intervenants et les organisateurs. Il a souligné l'importance d'un tel Forum pour initier le dialogue et a donné rendez-vous à l'assemblée en 2022, pour la deuxième édition de la manifestation qui aura lieu en Suisse.

ARC HORLOGER

Le projet Interreg ARC HORLOGER vise à réunir durablement au sein d'une structure commune les différentes communautés d'acteurs suisses et françaises, à les accompagner dans la sauvegarde et la transmission de savoir-faire parfois multiséculaires et à valoriser cette richesse patrimoniale exceptionnelle.

Afin de valoriser cet artisanat très ancré sur le territoire de l'Arc jurassien franco-suisse, le projet s'articule autour de trois grandes actions : la mise en place d'une structure de coordination transfrontalière pour fédérer durablement tous les acteurs impliqués, la création d'outils d'animation et de communication pour promouvoir les savoir-faire horlogers et en mécanique d'art et la mise en œuvre des premières mesures de sauvegarde annoncées dans la candidature UNESCO.

Avec le soutien de :



Le projet ARC HORLOGER, est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et bénéficie à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total français et de subventions de la Confédération, des cantons de Berne, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud couvrant 80% du coût total suisse.

Grand Besançon Métropole

Agi MUSSET, cheffe de projet côté français
+33 3 81 87 89 80 /

agnes.musset@grandbesancon.fr
www.grandbesancon.fr

arcjurassien.ch

France TERRIER, Cheffe de projet côté suisse
+41 32 889 76 20

france.terrier@arcjurassien.ch
www.arcjurassien.ch